

Compte rendu de séance

Séance du 7 Décembre 2021

L' an 2021 et le 7 Décembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de
BURGEVIN Christiane Maire

Présents : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : COLLOT Marie, LARUE Delphine, SAULNIER Martine,
MM : ANDRÉ Nicolas, LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, REDON Jacky, THILLOU Davy

Excusés :

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 30/11/2021

Date d'affichage : 30/11/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : THILLOU Davy

Le compte-rendu du 5 octobre 2021 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Madame le Maire propose les devis suivants qui seront présentés dans la demande de subvention au titre de "Faible population" 2022 :

1. Société Centre Alu pour la fabrication et la pose d'une rampe, le devis est **ACCEPTÉ** pour un montant de 3 018.40€ HT (sans la fabrication de la main courante).
2. Société KUFIT pour des travaux de peinture de la salle de conseil, d'un montant de 2 323.88€ HT, est **ACCEPTÉ**.
3. Société BLANCHET-CHAGOURIN pour l'habillage de la rampe PMR de la future bibliothèque, d'un montant de 2 191.00€ HT, est **ACCEPTÉ**.
4. Société LOGICIM pour un contrat de service d'utilisation d'un logiciel de gestion du cimetière de la commune, d'un montant de 2 680.00€ HT, est **ACCEPTÉ**.
5. Société ENEDIS pour la suppression du branchement de l'ancienne cantine, d'un montant de 226.00€ HT, est **ACCEPTÉ**.

Le conseil municipal demande à Madame le Maire de faire les démarches et signer les documents nécessaire à l'établissement d'une demande de DETR 2022, concernant les travaux de la cours d'école et de la résidence Patrault qui seront effectués par la société TINET, pour un montant total de 22 554.60€ HT.

Madame le Maire fait un point sur les demandes de subventions 2021 et en cours : FAPO, Volet 3 du Département et DETR.

- *Ecole Primaire (19/10/2021) :*
 - * Elections des parents d'élèves le 8 octobre (vote par correspondance) : 38.21% de participation. Tous les sièges sont pourvus. Le vote par correspondance est renouvelé pour l'année prochaine.
 - * Effectif : 152 élèves répartis en 6 classes. 24 élèves viennent de Villemoutiers. Effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine 160.
 - * Raseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté : 18 demandes ont été faites auprès du service.
 - * Projets et manifestations : Le protocole sanitaire étant allégé plusieurs sorties sportives et culturelles sont programmées. Cette année tous les élèves du CP au CM2 iront à la piscine. Les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'une séance handisport (parcours à faire dans un fauteuil roulant). Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont rendues au centre équestre de Vitry-aux-Loges le 18 octobre.
 - Participation aux Virades de l'Espoir le 19 octobre : Tous les élèves ont marché jusqu'à Villemoutiers. Notre municipalité a offert un goûter aux enfants. Les élèves ont adressé un courrier à Monsieur le Maire de Ladon afin de suggérer que "l'école des Hirondelles" devienne le nom de la future école.
 - * Exercice Incendie a été réalisé le 17/09/2021.
 - * Exercice PPMS intrusion attentat avec confinement a été réalisé le 8/10/2021.
 - * Bilan comptable de la coopérative scolaire : 24 467.00€.
 - * Divers : Demande de divers travaux d'entretien. Remerciements aux communes pour leurs subventions.
- *CFA (19/10/2021) :*
 - * Résultats 2021 aux examens : 86.57% pour l'ensemble du CFA Est Loiret.
 - * Effectifs : Section coiffure 60 - Section commerce 129 - Section automobile 115 - Section soins de la personne 7 - Soit un effectif en augmentation de 51 jeunes par rapport à l'année précédente.
 - * Point Ressources Humaines : Personnel pédagogique = 20.12 équivalent temps plein. Personnel administratif = 9.25 équivalent temps plein.
 - * Modification du règlement : une convention est signée entre le CFA et la Mairie de Nogent/Vernisson pour l'installation d'une antenne sur la commune. La commune de Nogent loue des locaux au CFA pour un montant de 3 000€/an.
 - * Divers : Monsieur Moreau, Président, réfléchit au remplacement ou non de Monsieur Follet, ancien Maire de Courtenay et 4ème Vice-Président du CFA.
- *Économique (26/10/2021) :*
 - * Le forum de l'emploi a eu lieu en septembre. 32 entreprises étaient présentes et environ 180 demandeurs d'emploi sont passés. Très bon retour des 2 parties.
 - * Budget 2022 : La commission propose 120 000€ pour l'aide immobilière et 30 000€ pour l'aide aux TPE. Cette proposition sera débattue en conseil communautaire.
 - * Aide à l'immobilier : 5 dossiers sont arrivés pour l'exercice 2022. Ils seront étudiés après validation du budget.
 - * Aide aux TPE : 2 dossiers sont arrivés pour l'exercice 2022. Ils seront étudiés après validation du budget.
 - * Divers : Légère baisse du taux de chômage sur le Montargois, qui reste toutefois supérieur à la moyenne départementale.
- *Culture et Tourisme (18/10/2021 et 29/11/2021) :*
 - * Bilan des dernières programmations : Le spectacle d'André Manoukian a attiré plus de 300 personnes. Le spectacle de Gospel 150 personnes environ. Gros succès pour le spectacle à l'Arboretum des Barres ainsi que le concert des Voix Humaines dans l'église de Ladon. Echec en revanche pour la troupe Chansons de Renard à l'Espace des Etangs.
 - * Programmation 2022 : 5 spectacles sont programmés sur l'ensemble du territoire. Après le désistement de l'humoriste Alex Vizorek une autre tête d'affiche est recherchée. Le budget pour ces 5 spectacles est d'environ 30 000€. Les spectacles pour les écoles ont été retenus pour un budget de 25 000€.
 - * Tourisme : Les offices du tourisme ont dégagé un chiffre d'affaire de 5 180€ entre juin et septembre. La fréquentation est en hausse par rapport à l'année précédente. 47% des visiteurs sont des locaux, 49% viennent de la Région Parisienne et de la Région Centre et 4% de l'étranger (Belges, Allemands et Hollandais principalement).

Le conseil aborde les questions diverses.

Séance levée à: 23:50

En mairie, le 15/12/2021
Le Maire
Christiane BURGEVIN

